

Nouméa, le 20 OCT. 2020

Division des examens et
concours, et de la formation

VR/DEXCO/JLR
n° 3211/2020/ 663

Affaire suivie par :
Julien LE RAY

Téléphone (687) 26 61 79
Fax (687) 26 61 70
Mél.

julien.le-ray@ac-noumea.nc

L'inspecteur général de l'éducation,
du sport et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

à

Mesdames et messieurs les chefs de centre
d'examen des BTS de la session 2020 de
Nouvelle-Calédonie

Objet : Epreuve de culture générale et expression des brevets de techniciens supérieurs
subie à la session 2020 de Nouvelle-Calédonie

Afin de tenir compte de la période de confinement due à la crise sanitaire, afin aussi
d'assurer les meilleures conditions de réussite aux examens pour tous les étudiants en
BTS, un aménagement des enseignements a été proposé dans certaines disciplines.

Je vous confirme les dispositions annoncées par l'inspection de lettres en mai 2020
concernant les aménagements des programmes en BTS.

A titre exceptionnel cette session, les candidats auront alors le choix entre deux sujets
distincts pour l'épreuve de culture générale et expression, commune à de nombreuses
spécialités de BTS.

Aussi serez-vous extrêmement vigilants :

- ✓ à l'ouverture de l'enveloppe contenant les deux paquets de sujets à ce que deux
sujets distincts soient bien distribués à chaque candidat,
- ✓ à exprimer clairement qu'un seul des deux sujets doit être traité, au choix du
candidat,
- ✓ à rappeler que le temps passé à choisir le sujet n'est pas compensé, la durée de
l'épreuve demeure celle exprimée sur la convocation du candidat,
- ✓ à demander au candidat de bien vouloir impérativement indiquer clairement en
début de composition le sujet traité, afin que le correcteur appréhende ensuite
dès le début de la lecture de la composition du candidat le sujet choisi.

Je vous remercie.



Erick ROSER.